



## NOTE DE RECOMMANDATIONS

Schéma Départemental  
d'Alimentation en Eau pour la Consommation :  
Recommandations  
pour la rédaction du C.C.T.P.

Siège social : 2 rue des Glénans - ZA du Pontay - 35760 ST GRÉGOIRE (RENNES)  
Tél : 02 99 23 12 12 • Fax : 02 99 68 76 88

## SOMMAIRE

---

1	Démarche préalable.....	1
2	Phase de collecte des données.....	2
3	Diagnostic .....	2
4	Bilan ressources - besoins .....	3
5	Les solutions .....	3
6	Comité de pilotage .....	4
7	Validation du schéma.....	5
8	Mise en œuvre du schéma.....	5
9	Demandes complémentaires.....	5

oooOooo

Un C.C.T.P. étant la rédaction des clauses techniques particulières d'un contrat, il ne peut par essence, s'établir à partir d'un document « type ».

La présente recommandation liste les rubriques à développer dans un cahier des charges de consultation en fonction de l'analyse du contexte départemental. Elle fait référence au « Guide rédactionnel pour établir un cahier des charges » édité par l'agence de l'eau Loire Bretagne.

## **1 Démarche préalable**

C'est l'inventaire des questions à résoudre et des données disponibles. Les points à aborder dans cette phase préalable sont listés dans le guide rédactionnel. Cet audit sera réalisé en interne ou avec l'aide d'un partenaire extérieur.

### **A. Les questions posées :**

- 1) Exposer la problématique départementale sur le plan technique telle qu'elle est perçue. S'appuyer sur le guide rédactionnel pour examiner l'ensemble des questions qui méritent d'être posées ;
- 2) Fixer l'étendue de la zone d'étude, en spécifiant les zones à exclure éventuellement et les zones des départements limitrophes à inclure.

### **B. Quelles sont les données disponibles :**

L'inventaire doit être dressé en s'assurant de la coopération des détenteurs de données, de la réalité de l'état et de la disponibilité des données, notamment données DDASS, avec SISE-EAUX, DDAF avec GSP, données des exploitants, éventuellement au travers d'un accord fixant ce que les fournisseurs recevront en retour, par exemple la base de données complète, le SIG des réseaux, ...

### **C. Quel est le niveau de mise en forme des données attendues ?**

Compte-tenu des moyens, des compétences ou des objectifs du département, fixer le niveau d'exigence qui sera demandé pour l'établissement et la restitution des données et des résultats. Les logiciels d'exploitation ultérieure de la base de données seront précisés, de façon à garantir la comptabilité.

## 2 Phase de collecte des données

### ♦ Données à collecter :

- fixer de façon réaliste le niveau de collecte exigé en fonction du contexte, en s'inspirant des grilles du guide rédactionnel et de l'historique de l'AEP sur le département ;
- lister les données à collecter (cf guide), en ajoutant les données particulières pouvant être utiles dans le cas particulier ;
- fixer les modalités minimales imposées au Bureau d'Etudes (questionnaire, étendue de la collecte, nombre de visites, éventuellement une liste de collectivités désignées à visiter obligatoirement, ...) ;
- définir les points sur lesquels des précisions de méthodologie sont attendues du Bureau d'Etudes, notamment sur les moyens et la méthode de collecte ;
- proposer le délai de collecte et de mise en forme des données, ainsi que les points d'étape pendant la collecte (compte-rendu mensuel par exemple), afin d'éviter les dérapages ;

### ♦ Critique des données :

- aborder formellement le sujet et fixer éventuellement les limites qui seront acceptées pour les données manquantes. Le bureau d'études devra préciser sa méthodologie, au vu de son expérience.

### ♦ Restitution des données :

- indiquer éventuellement si un logiciel est imposé (base de données, tableur),
- formation des utilisateurs à assurer ou non,
- manuel d'utilisations à fournir,
- demande d'un SIG et caractéristiques, si l'option de SIG est retenue.

## 3 Diagnostic

### ♦ Ratios :

- lister les ratios qui seront exigés,
- préciser les modes de restitution souhaités :
  - ◊ histogrammes,
  - ◊ courbes thématiques,
- demander au bureau d'études de faire des propositions complémentaires (en variante éventuellement),
- préciser à ce stade du CCTP la liste des indicateurs que le département souhaite mettre en valeur ; le bureau d'études pourra compléter cette liste étant entendu que tous ces indicateurs seront à renseigner pendant le schéma au titre de l'état « zéro ».

- ◆ **Sécurité de l'alimentation en eau :**
  - préciser dans le CCTP les problématiques déjà connues,
  - fixer les exigences de sécurisation à envisager pour l'avenir (sécurité énergétique, sécurisation des ressources, sécurisation des sites, ...) de façon que le bureau d'études puisse justifier de l'approche qu'il proposera dans son offre,
  - demander au bureau d'études de préciser la méthodologie proposée.

## 4 Bilan ressources - besoins

- ◆ fixer les échéances de calcul des besoins en eau (2 échéances en général) ;
- ◆ donner éventuellement les orientations pour le calcul des besoins :
  - volonté politique d'encourager une gestion économe de l'eau en particulier,
  - politique sur les pertes d'eau si les problèmes sont déjà connus,
  - cadrer les exigences sur la modulation des besoins, en particulier le niveau de l'échantillonnage de la collecte des données mensuelles auprès des collectivités,
  - préciser les bilans quantitatifs à effectuer :
    - ◇ bilan global ressources/besoins,
    - ◇ bilan par rapport aux capacités équipées,
    - ◇ bilan par rapport au potentiel d'étiage,  
(préciser si la loi Pêche est une contrainte connue et si elle doit être analysée ?),
  - préciser les hypothèses « qualité » d'ores et déjà connues dans le contexte, et à réaliser dans le cadre du schéma ; à défaut fixer un minimum d'hypothèses qualité à prendre en compte ;
- ◆ demander au bureau d'études d'explicitier les approches envisagées.
- ◆ Restitution des bilans :
  - préciser sous quelle forme les bilans sont souhaités, présentation graphique ou cartographique,
  - demander au bureau d'études des exemples réalisés de présentation.

## 5 Les solutions

Si le Département est très morcelé, orienter le CCTP vers une approche des solutions par secteurs géographiques. Si des entités fonctionnelles de distribution ou des zones à problématique commune sont déjà identifiées, le signaler dans le CCTP en indiquant le nombre approximatif de secteurs à envisager (ce qui sous-entend un nombre similaire de réunions de présentation).

Si des orientations ont déjà été prises dans le département (encouragement au regroupement autour des ressources, renouvellement des réseaux, économies d'eau, reconquête de la qualité, ...) et des politiques encouragées via la grille de subvention, ces points peuvent être précisés en indiquant les attentes dans ce domaine.

- ◆ Restitution des solutions

La demande formulée devra être en adéquation avec les exigences de la collecte des données. Ainsi, si une cartographie poussée des ossatures a été demandée, le niveau de définition des solutions (tracés des réseaux) pourra être plus précis.

Le mode et le niveau de restitution minimum obligatoire sera précisé (schémas d'ossature, schémas fonctionnels), ainsi que le niveau de description des solutions, par exemple linéaire/diamètre, Q traitement, Q pompage, V stockage. Les descriptifs optionnels peuvent être la HMT (Hauteur Manométrique Totale) approximative pour un pompage ou les cotes indicatives d'un stockage.

Le mode de chiffrage des solutions s'appuie sur un bordereau de prix. Préciser les conditions de sa validation.

Préciser aussi les attentes en matière de documents à remettre tels que :

- ◆ tableur de chiffrage des solutions,
- ◆ présentations graphiques des solutions,
- ◆ extraction par priorités et par thèmes d'actions,
- ◆ modèle de calcul du bilan ressources-besoins (fourniture du modèle ou des résultats seulement).

## 6 Comité de pilotage

- ◆ Il peut être indiqué dans le C.C.T.P. la liste des participants élus, administrations, ...
- ◆ Le C.C.T.P. précisera également :
  - les documents à fournir avant les réunions, le nombre et surtout la forme. La formule des notes d'avancement est efficace pour des réunions de travail. Elle permet de rédiger ensuite les rapports en intégrant les commentaires. Les présentations sont de plus en plus souvent remises aux participants.

Enfin, le nombre de réunions et leur répartition au cours de l'étude peuvent être précisés. Le Bureau d'Etudes devra établir son planning en se servant notamment de ces éléments.

Le délai global de réalisation souhaité sera précisé à ce stade du C.C.T.P., toutes les étapes de réalisation étant alors fixées.

## 7 Validation du schéma

Préciser le schéma de diffusion a priori envisagé pour la communication avec les collectivités en précisant notamment le nombre minimum de réunions qui seront organisées (en une étape à la fin de schéma, ou en deux étapes avec présentation de l'état des lieux et du bilan, et, ultérieurement des solutions).

Spécifier les modalités de présentation à la collectivité départementale et la participation attendue du prestataire...

Lister les documents à produire, définir qui les édite en nombre ?

Si des actions de communication sont souhaitées via une exposition itinérante, un forum, une plaquette, le préciser. Indiquer s'il s'agit d'une prestation incluse dans l'offre ou d'une prestation optionnelle.

## 8 Mise en œuvre du schéma

- ♦ A partir de la liste d'indicateurs définie dans le CCTP, préciser la forme concrète de présentation attendue pour la constitution de l'état initial :
  - liaison avec la base de données et réalisation d'un module de calcul + illustration,
  - fourniture d'une maquette – type,
  - ...
- ♦ Eventuellement il pourra être demandé de formuler des propositions de réorganisation de collectivités, modalités de financement, de suivi, ...

## 9 Demandes complémentaires

Des demandes complémentaires peuvent être intégrées au schéma. Le guide méthodologique cite des exemples de demandes ; elles concernent souvent des aspects de caractère administratif : prix de l'eau, réorganisation des collectivités, ...

Elles peuvent aussi s'envisager en marge du schéma ou dans une étape complémentaire. Il s'agit de cas d'espèce ; le CCTP précisera ces éventuelles demandes.

oooOooo